



Commune de Veytaux

La Municipalité de Veytaux met au concours le poste suivant :

Paysagiste au service des espaces verts, voirie et conciergerie à 100%

Tâches principales :

- Entretien et contrôler les espaces verts, le cimetière, la châtaigneraie et la vigne ;
- Entretien et préserver le patrimoine végétal de la Commune ;
- Entretien la voie publique et le mobilier urbain ;
- Entretien et contrôler les véhicules, machines et outils de service ;
- Participer aux travaux de voirie dans le village, sur les quais et à Sonchaux ;
- Divers entretiens des infrastructures et des bâtiments communaux, conciergerie ;
- Petits travaux de génie-civil ;
- Déneigement et conduite du chasse-neige ;
- Participer à la formation de l'apprenti agent d'exploitation du service.

Profils et aptitudes :

- Certificat fédéral de capacité de paysagiste
- Permis de conduire A1 et B indispensables
- Attestation CFFE de formateur d'apprenti(e)s en entreprise (un atout)
- Bonne condition physique
- Goût et aptitude pour le contact avec le public
- Dynamique et polyvalent(e)
- Capacité à travailler de façon rapide et précise, indépendante et en équipe

Entrée en fonction : 1^{er} février 2024

Délai de postulation : dès maintenant et jusqu'au **8 décembre 2023**.

Renseignements complémentaires auprès du greffe communal au 021 966 05 55.

Les offres avec lettre de motivation, curriculum vitae, copies des diplômes et certificats de travail, ainsi qu'une photographie récente sont à adresser à la Municipalité de Veytaux, rue du They 1, 1820 Veytaux.

Il ne sera répondu qu'aux postulations correspondant aux critères susmentionnés.

La Municipalité

Veytaux, le 28 novembre 2023